

## Préambule

MONKEYCOM est une entreprise individuelle immatriculée sous le n° 894 783 752 00013, domiciliée au 15 Avenue du Général Mazillier – 21140 Semur-en-Auxois, et spécialisée dans la communication digitale.

## 1. Champ d'application de l'objet

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des services proposés par MONKEYCOM.

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, toute commande passée auprès de MONKEYCOM implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le Client.

Les présentes CGV sont consultables sur le site « www.monkeycom.fr » et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version.

Elles pourront être modifiées ou complétées par les conditions particulières convenues entre MONKEYCOM et le Client.

Toute modification ultérieure des CGV n'aura aucune incidence sur les commandes en cours.

En signant un devis, un contrat de prestation de service, en utilisant un service, le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV, le cas échéant, et accepte toutes les dispositions et règles établies sans aucune réserve ou garantie autre que celles stipulées ci-dessus.

## 2. Détail des prestations

- Conception de la stratégie social media
- Audit & recommandations stratégiques
- Conseil en stratégie de communication digitale
- Accompagnement à la création et à la prise en main des réseaux sociaux
- Création & animation des pages de réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- Rédaction d'article/actualité sur le site web existant en optimisant le référencement SEO
- Création & publication de posts sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn)
- Création & édition du calendrier éditorial
- Création & suivi de publicités sponsorisées sur les réseaux sociaux
- Veille sectorielle & concurrentielle
- Gestion de la e-réputation (gestion des avis laissés sur Facebook, Google My Business, Trip Advisor et Booking)
- Préparation & animation de jeux concours sur les réseaux sociaux
- Rédaction d'un rapport statistiques périodique

## 3. Commande

### 1.1. Prise de commande

Le cahier des charges désigne le document fourni par le Client, ou réalisé en collaboration avec MONKEYCOM, décrivant le plus explicitement possible le contenu de la prestation attendue et des éventuelles contraintes et spécificités concernant les conditions techniques de production, d'exploitation et de qualité d'une prestation. Le cahier des charges ne constitue un élément contractuel qu'à partir de l'instant où il est signé par les deux Parties.

Au besoin, MONKEYCOM pourra intervenir dans l'élaboration du cahier des charges, conjointement avec le Client, et s'engage à informer de manière régulière et efficace le Client de l'avancée de la réalisation du projet.

Toute demande de prestation fera l'objet d'un devis précisant les conditions particulières de l'exécution de la prestation, auxquelles seront jointes les CGV.

Toute prestation supplémentaire non prévue expressément dans le devis sera soumise à étude et pourra faire l'objet d'une majoration équivalente à sa valeur.

Les commandes seront prises en compte à réception du devis dûment daté et signé.

### 1.2. Acompte à verser lors de la commande

Une commande sera réputée acceptée par le Prestataire après versement par le Client d'un acompte correspondant à 30% du montant total HT de la commande.

Le traitement de la commande par MONKEYCOM débutera uniquement à compter de l'encaissement de l'acompte versé par le Client, sauf accord écrit dérogatoire du Prestataire.

Par exception, les campagnes de sponsoring payantes devront être versées intégralement à la commande par le Client et cela pour la durée totale de la souscription choisie.

Le versement de l'acompte n'autorise cependant pas l'accès du Client à une quelconque forme de propriété sur tout ou partie des éléments de la prestation qui reste la propriété exclusive de MONKEYCOM jusqu'au paiement intégral, comme indiqué à l'article 7 des présentes CGV.

### 1.3. Annulation de la commande

En cas d'annulation de la commande, même partielle, pour quelque cause que ce soit, à l'exception d'un cas de force majeure, le prix de la prestation sera dû en intégralité.

## 4. Délais de livraison

MONKEYCOM s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à la réalisation des prestations commandées par le Client, mais ne souscrit à aucune obligation de délais, sauf convention particulière stipulée par écrit.

La réalisation des prestations est notamment dépendante de la fourniture par le Client des informations nécessaires à la réalisation de la commande. Tout délai de livraison ne sera donné qu'à titre indicatif.

## 5. Prix – Modalités de règlement

Le prix de la prestation est ferme. Il est exprimé en euro et stipulé hors taxes (TVA non applicable - article 293 B du CGI).

Si la mise en œuvre du projet nécessite un délai de plus d'une année après sa commande, le tarif pourra faire l'objet d'un ajustement.

Pour les prestations forfaitaires mensuelles, le montant sera à régler chaque fin de mois à réception de la facture.

Pour toute prestation « one shot » d'un montant supérieur à 150 euros HT, le prix est payable en deux termes, à savoir : 30% à la commande et le solde dans les quinze (15) jours de la date d'émission de la facture.

Le règlement peut être effectué par chèque à l'ordre de MONKEYCOM ou par virement bancaire. Le Client s'engage à régler les prestations demandées dès réception de la facture.

## 6. Retard de paiement

A défaut de règlement à la date prévue, MONKEYCOM se réserve le droit de mettre le Client en demeure de payer la somme facturée et d'appliquer en sus le taux d'intérêt légal.

En outre, tout retard de paiement donnera lieu au paiement par le Client d'une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros. Toute somme non réglée dans les délais, tout retard de paiement, ou tout impayé d'une somme due par le Client, entraînera la suspension immédiate des prestations, une semaine après la mise en demeure par courrier recommandée avec accusé de réception.

Cette suspension ne peut constituer une cause de responsabilité pour MONKEYCOM et ne saurait permettre au Client de demander une indemnité du fait de la suspension de ses services.

Lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues.

Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur les intérêts de retard puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

Enfin, après une mise en demeure demeurée infructueuse, MONKEYCOM se réserve la possibilité de faire annuler les effets de son travail auprès des moteurs de recherche, de Facebook, d'Instagram, de LinkedIn, de Google My Business, etc. Cette énumération n'étant pas exhaustive.

## 7. Réserve de propriété

MONKEYCOM conserve l'entière propriété de la prestation et de chacun de ses éléments, y compris immatériel, jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix et accessoires et, plus généralement, jusqu'au règlement total de toute facturation due par le Client à MONKEYCOM.

Dans le cas où une prestation fait l'objet d'une interruption définitive, que celle-ci soit à l'initiative du Client ou de MONKEYCOM, cette dernière à toute latitude, après avoir informé son Client, de vendre, de détruire, de renouveler pour son propre compte ou celui de tiers, ou de ne pas renouveler tout actif inclus dans la prestation.

## 8. Obligations des parties

### 1.4. Obligations du Prestataire

MONKEYCOM s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et aux règles de l'art.

MONKEYCOM ne répond que d'une obligation de moyens qui ne doit en aucun cas être assimilée à une obligation de résultat.

MONKEYCOM s'engage à :

- Intervenir rapidement en cas de vice de fonctionnement provenant de défaut de conception ou d'exécution de ses prestations ;
- Assurer le maintien à un niveau adéquat de la qualité de ses outils ;
- Mettre tous les moyens en œuvre pour assurer dans des conditions optimales le bon fonctionnement des prestations acquises par le Client.

### 1.5. Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Collaborer avec MONKEYCOM à la réalisation de ses prestations en lui fournissant tout document ou information qui pourrait lui être demandé ;
- Répondre dans un délai raisonnable aux demandes d'information formulées par MONKEYCOM ;
- Être titulaire d'un droit de propriété ou d'un droit d'utilisation ou de licences des marques, brevets, logiciels utilisés ou cités sur les réseaux sociaux, le cas échéant ;
- Être titulaire d'un droit de propriété ou d'utilisation des œuvres artistiques, de l'esprit, des dessins, graphiques, logos, musiques, photographies, etc., ainsi que tous les droits de propriété incorporels ou intellectuels pouvant porter sur les données ;
- Fournir des informations justes et sincères ;
- S'engager à prévenir MONKEYCOM de tout changement concernant les données fournies ;
- Effectuer toutes les déclarations auprès de la CNIL lorsque cela s'avère nécessaire ;
- Maintenir un numéro de téléphone, une adresse email et une adresse postale valides ;

→ Régler dans les délais stipulés à l'article 5.2 des présentes CGV les sommes dues.

Le Client sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées.

## 9. Propriété intellectuelle

Tout élément fourni par le Client est protégé par le droit de la propriété intellectuelle et reste sa seule propriété.

Il déclare disposer de tous les droits et/ou autorisations nécessaires, et garantit MONKEYCOM contre toute réclamation éventuelle d'un tiers qui prétendrait avoir un droit de propriété intellectuelle sur l'un des quelconques éléments fournis par lui notamment de tous textes, images, logos, graphiques, photos, films audio ou vidéo, fichiers, logiciels, bases de données.

## 10. Responsabilité et propriété des contenus

Le Client reconnaît et assume la pleine et entière responsabilité des choix réalisés en matière de contenus textuels et iconographiques figurant dans les prestations fournies par MONKEYCOM.

Le client reconnaît avoir connaissance des lois du copyright et de la propriété intellectuelle, et les peines pouvant être encourues au titre de leur violation.

Tout texte fourni par le Client doit être préalablement relu et corrigé par le Client qui ne saurait reprocher à MONKEYCOM une quelconque faute dans la rédaction dudit texte.

## 11. Propriété de la production

Toutes photographies, textes, images, séquences animées sonores ou non, ainsi que toutes œuvres intégrées dans un projet de communication créés par MONKEYCOM restent sa propriété.

Toute reproduction, représentation, utilisation ou modification, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, de tout ou partie d'une création, sans avoir obtenu l'autorisation préalable écrite de MONKEYCOM est strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon.

## 12. Force majeure

MONKEYCOM ne peut être considérée comme responsable ou comme ayant failli à ses obligations contractuelles en présence d'un cas de force majeure.

La force majeure s'entend de tous faits ou événements imprévisibles, irrésistibles et extérieurs aux Parties, malgré leurs efforts pour les empêcher.

La Partie empêchée d'exécuter ses obligations contractuelles en avisera l'autre Partie dans un délai de cinq (5) jours à compter de la survenance de l'évènement de force majeure afin de leur permettre d'envisager les modalités de poursuite du contrat.

## 13. Confidentialité

MONKEYCOM et le Client s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre Partie, de quelque nature qu'ils soient, auxquels ils auraient pu avoir accès au cours de la prestation. La confidentialité évoquée à l'alinéa précédent ne fait cependant pas obstacle à ce que MONKEYCOM puisse faire état de sa relation commerciale avec le Client, comme précisé ci-après :

- Le Client autorise MONKEYCOM à utiliser son nom et à mentionner les prestations réalisées pour son compte à des fins commerciales ;
- MONKEYCOM se réserve le droit de faire mention de sa qualité de créateur de contenu.

## 14. Loi informatique et liberté

Le Client s'engage expressément à assurer lui-même l'ensemble des formalités obligatoires à accomplir auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Conformément à la Loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit permanent d'accès, de modification, de rectification et de suppression relatif aux informations le concernant.

## 15. Résiliation

En cas de non-respect de ses obligations contractuelles par l'une ou l'autre des Parties, tout contrat formé en application des présentes CGV pourra être résilié de plein droit un mois après l'envoi par l'autre Partie d'un courrier de mise en demeure précisant les fautes reprochées demeuré infructueux.

Dans le cas où la résiliation demandée par le Client ne serait pas justifiée, MONKEYCOM se réserve le droit de considérer cette résiliation comme fautive et de réclamer le paiement, par le Client, de l'intégralité des sommes dues au titre du contrat conclu.

## 16. Droit applicable – attribution de compétence

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout différend relatif à la validité, à l'interprétation et à l'exécution des présentes CGV relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Dijon.